



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3668

Lyon 2e - Cession de quatre lots de copropriété à usage de grenier au profit de la SCI
PALANI sis 2 bis rue des Forces - EI 02012 - N° inventaire 02012A000

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 29 JANVIER 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/3668 - LYON 2E - CESSIION DE QUATRE LOTS DE COPROPRIETE A USAGE DE GRENIER AU PROFIT DE LA SCI PALANI SIS 2 BIS RUE DES FORCES - EI 02012 - N° INVENTAIRE 02012A000 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire de plusieurs lots dans un ensemble immobilier en copropriété situé 2 rue des Forces à Lyon 2^e, élevé sur sous-sol, de rez-de-chaussée et de six étages. Sur ce tènement, se trouve le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique. Dans la cour n° 2, une montée d'escalier en pierre à rampe droite, dessert les greniers situés au 6^e étage, où les quatre lots à céder sont en enfilade le long d'un couloir.

Ces lots ont intégré le patrimoine de la Ville de Lyon en 1960, lors de l'acquisition auprès de Pierre Lorenzelli de plusieurs centaines de mètres carrés. Cette cession des lots à usage de grenier (lots numéros 40, 41, 42 et 43 représentant 4/1014^{es} des parties communes générales), objet notamment du présent rapport, est sans incidence sur le fonctionnement du Musée, la Ville n'ayant pas de projet spécifique sur lesdits biens à moyen ou long terme.

A l'issue de négociations immobilières, la SCI Palani, propriétaire de deux lots d'habitation dans l'immeuble acquis lors de la vente par adjudication organisée par la Ville de Lyon le 14 juin 2017, a proposé d'acquérir les lots précités pour disposer de dépendances. La SCI a formulé à ce titre une offre d'achat d'un montant de 12 000 euros, montant admis par France Domaine dans son avis n° 2017-382V2430 rendu le 14 novembre 2017.

Il vous est proposé d'approuver la cession de ces quatre lots à usage de grenier au prix total de 12 000 euros au bénéfice de la SCI Palani. Les frais d'acte seront pris en charge par l'acquéreur.

Vu ledit projet d'acte ;

Vu l'avis n° 2017-382V2430 de France Domaine en date du 14 novembre 2017 ;

M. le Maire du 2^e arrondissement ayant été consulté par courrier du 5 décembre 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

Vu le rectificatif mis sur table :

« Dans le titre :

- lire « Lyon 2^e - Cession de quatre **lots** de copropriété à usage de grenier au profit de la SCI PALANI sis 2 bis rue des Forces - EI 02012 - N° inventaire 02012A000 »

- au lieu de « Lyon 2^e - Cession de quatre **volumes** de copropriété à usage de grenier au profit de la SCI PALANI sis 2 bis rue des Forces - EI 02012 - N° inventaire 02012A000 ».

DELIBERE

1. La cession des quatre lots de copropriété sus-décrits à usage de greniers situés 2 rue des Forces à Lyon 2^e, au prix de 12 000 euros par la Ville de Lyon à la SCI Palani, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer l'acte de vente ainsi que tout document y afférent.

3. La prévision de la recette sera inscrite au budget de la Ville de Lyon et imputée à la nature comptable 024, fonction 01, de l'opération FONCESSI, du programme foncier VDL.

4. La réalisation de la recette sera imputée à la nature comptable 775, fonction 01, de l'opération FONCESSI, du programme FONCIERVDL.

5. La sortie du bien du patrimoine de la Ville de Lyon sera enregistrée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M14 :

N° d'inventaire	Désignation	Superficie cédée m ²	Compte nature	Montant €	Observations
02012A000	Grenier lots n° 40	13	21318	12 000,00	
	Grenier lots n° 41	15			
	Grenier lots n° 42	17			
	Grenier lots n° 43	19			

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY